

**Avis du Comité technique de l'innovation en santé sur le projet d'expérimentation
« OPTIMED - Optimisation des prescriptions médicamenteuses dans le parcours de
soins de la personne âgée »**

Janvier 2024

Le comité technique de l'innovation a été informé le 29 décembre 2023 du souhait du collectif OPTIMED Ile de France de mettre fin à l'expérimentation « OPTIMED - optimisation des prescriptions médicamenteuses dans le parcours de soins de la personne âgée ».

L'expérimentation a été autorisée par arrêté publié au recueil des actes administratifs de la région Ile-de-France le 3 août 2020. Sur les huit EHPAD et sept pharmacies mentionnées au cahier des charge, sept EHPAD et six pharmacies se sont impliqués au quotidien pour mettre en œuvre ce dispositif. Différents éléments structurels et conjoncturels amènent le collectif de porteurs du projet OPTIMED à prendre la décision d'un arrêt des prises en charge au 31 décembre 2023.

Le comité technique prend acte des difficultés de mise en œuvre rencontrées par le porteur et émet un avis favorable à l'arrêt du projet.

Pour le comité technique

Natacha Lemaire
Rapporteuse Générale